

Comité de ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane						
1.Ponctualité et non réalisation de l'offre	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Ponctualité des trains, plan de transport adapté et non réalisation de l'offre	Usager	08/03/2011	Quelles sont les principales causes de retards ?	De nombreuses causes sont expliquées par l'ancienneté des rames Corail réversibles et des Z2, source de nombreuses pannes en dépit des rénovations dont elles ont fait l'objet. La malveillance a également provoqué de nombreuses situations délicates.		X
			Pourquoi la SNCF a-t-elle autant recours à la suppression des trains ?	Dès que les retards s'accumulent, à partir d'un seuil de 45 mn environ, la circulation d'un train provoque trop de difficultés dans l'exploitation d'un système cadencé. Le recours à la suppression est dans ces cas effectivement pratiqué.		X
	Elus	08/03/2011	Une fois le diagnostic des retards et suppression de train identifié et partagé, que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?	Le Président du Comité de ligne précise que l'exploitant ferroviaire vise à s'engager dans une démarche transversale, en ciblant les leviers d'amélioration de la situation. En particulier, toutes les composantes de l'exploitation sont interrogées une heure avant le départ de chaque train, avec pour objectif de s'assurer que la rame soit prête, que le personnel soit opérationnel (conducteur et contrôleur) et que le sillon soit disponible.		X
	Usager	24/11/2011	Pourquoi la courbe relative au taux de ponctualité à 5 mn de la ligne est très en dessous du niveau régional de janvier à septembre 2011? Le niveau oscillant entre 74% et 84% est très insuffisant.	La SNCF précise que la ligne entre Chambéry et Montmélian sur laquelle circulent plus de 100 trains par jours représente un goulet d'étranglement, qui ne permet pas d'assurer une production de qualité. La résorption de chaque difficulté ne peut se faire sans pénaliser d'autres circulations. De plus, la ponctualité des trains Lyon - Modane, très faible, fait chuter la moyenne sur la ligne.		X
Autres	Syndicat cheminot	24/11/2011	Le chiffre de 99% est-il celui de la ligne ou du réseau Rhône Alpes ? Est-ce que toute l'offre est comptée (travaux, grèves...), autocars TER compris ?	La SNCF répond que le taux de 99% de réalisation de l'offre programmée correspond à celui du réseau, donc hors suppression dans les plans de transports adaptés. Ce taux n'inclut pas les autocars TER.		X
2.Fréquentation	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Fréquentation régionale	Usager	08/03/2011	Qu'est ce qui explique la baisse de fréquentation sur la ligne ?	On constate en effet une baisse de la fréquentation sur l'ensemble des trajets de la ligne en 2010 : Chambéry – Modane : -14% Modane – St Jean de Maurienne : -3% Périurbain de Chambéry : Montmélian – 3%, St Pierre d'Albigny -2% Selon la SNCF, la baisse du niveau d'emploi sur de nombreux sites de la vallée de Maurienne ainsi que dans le secteur chambérien a contribué fortement à une baisse d'activité du TER. La médiocre qualité de service a également éloigné certains voyageurs du TER.		X

Comité de ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane						
2.Fréquentation	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Fréquentation régionale	Usager	24/11/11	Les chiffres présentés sont encourageants, traduisant une hausse significative de la fréquentation. Quels sont les éléments explicatifs ?	Les chiffres mentionnés dans la présentation distribuée et projetée en séance illustrent une comparaison entre les 9 premiers mois de l'année 2011 par rapport aux neufs premiers mois de 2010. Selon la SNCF, l'amélioration significative de la qualité de service sur l'année 2011 a de nouveau rendu le TER attractif. Par ailleurs, la croissance du périurbain de Chambéry est constante depuis de longs mois, hormis une baisse avec St Pierre d'Albigny.		X
Source de données	Elus	08/03/2011	Comment sont obtenus les chiffres de fréquentation ? De quels chiffres la Région dispose pour assurer son rôle d'autorité organisatrice des transports d'intérêt régionaux ?	Les chiffres présentés dans le cadre du comité de Ligne sont issus de la base de vente de la SNCF, qui comprend toutes les transactions effectuées, dont les abonnements. Ces chiffres sont annualisés, et permettent de caractériser les flux, d'en extraire les principaux ou de pointer les plus faibles. En complément, chaque train est compté deux fois dans l'année, les jours de semaine, le vendredi et le week-end. Ces comptages sont effectués par les contrôleurs à bord des trains. La transmission de ces comptages à la Région Rhône Alpes représente une obligation contractuelle pour la SNCF.		X
			Les chiffres de fréquentation sont trompeurs, la moyenne masque les trains très chargés et ceux qui sont vides en milieu de journée. Dans ces conditions, que tirez-vous de ces chiffres ?	Comme toute moyenne, les chiffres "lissent" effectivement les évolutions sur une journée, tout comme les pointes hebdomadaires et les pointes saisonnières. Les données de fréquentation permettent néanmoins une photographie de la ligne en hiérarchisant les flux.		X
3.Matériel roulant	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Capacité des TER	Usager	08/03/2011	De quels moyens dispose la Région et/ou la SNCF pour que la capacité des trains soit suffisante ? Les besoins portent entre autre sur : - les trains au départ de Modane à 16h20 et 19h44 le dimanche et 18h20 le vendredi; - l'autocar au départ de Chambéry à 11h08 le dimanche.	L'adaptation de la capacité aux besoins représente une compétence exercée par la SNCF, sur laquelle la Région demande la réalisation de bilans quantifiés ainsi qu'un suivi des mesures correctives. Le phénomène d'hyper-pointe de fin de semaine se retrouve sur toutes les lignes TER en Rhône Alpes, entre autre parce que les déplacements étudiants sont nombreux sur différents pôles du territoire. La conséquence première est que l'ensemble du parc matériel est utilisé, donc contraignant très fortement tout ajustement à la hausse pour l'ajout de rames. La Région Rhône Alpes investit massivement dans l'acquisition de nouvelles rames. Or, les délais de réalisation industrielle sont relativement longs, soit environ 5 ans entre la commande et la livraison. Les prochaines livraisons sont prévues à partir de 2014-2015. Concernant le mode routier, le doublement voir le triplement, intervient dans la mesure du possible, lorsque le dimensionnement insuffisant des places est avéré et constaté. Les roulements de matériel 2012 tiennent compte autant que possible de la capacité souhaitable en fonction du matériel disponible, permettant les éléments de réponse suivants: - départ de Modane à 16h20 le dimanche : statu quo en 2012; - départ de Modane à 19h44 le dimanche et départ de Modane à 18h20 le vendredi : unité simple en 2011(1 Z2) : unité simple en 2011(1 Z2) et unité double		X

Comité de ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane						
3.Matériel roulant	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Capacité des TER	Association	08/03/2011	Les voyages sont effectués en fin de semaine dans des conditions inacceptables, avec une mise en danger des voyageurs. Que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?	<p>La SNCF précise qu'il n'y a pas de perspectives de souplesse dans l'organisation avant 2014 et les livraisons du matériel hyper capacitaire Régiois commandé par la Région Rhône-Alpes. Ces demandes sont reprises dans la synthèse hiérarchisée des demandes établie au printemps.</p> <p>La SNCF indique que le service 2012 sera réalisé dans des conditions difficiles puisque l'ensemble du parc matériel sera utilisé, ne permettant pas d'améliorations substantielles comparativement au service 2011.</p>	X	
	Conseil général de Savoie		Le Conseil général de Savoie a passé un accord avec la Région et la SNCF pour que le transport de scolaires, dont il a la responsabilité, s'effectue en mode ferroviaire. Or, les capacités restrictives sur certains trains posent un problème pour les scolaires. Comment peut-on améliorer la situation ?		X	
	Association	24/10/11	<p>En complément des trains pointés lors du comité de ligne du printemps 2011, deux trains sont également en sous-capacité chronique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - arrivée à Saint Jean de Maurienne à 7h30 le lundi - départ de Saint Jean de Maurienne à 17h45 le vendredi 			X
	Syndicat cheminot	08/03/2011	Pourquoi les nombreuses rames qui sont stationnées à Montmélan ne sont pas utilisées en cas de problème de capacité ?		La SNCF répond que ce matériel est affecté à l'activité fret de la SNCF. Le TER ne peut les utiliser.	
Choix de l'équipement	Usager	08/03/2011	Quelles sont les actions menées par la Région concernant le matériel roulant ?	<p>La Région investit chaque année près de 100 M€ pour la rénovation et l'acquisition de matériel. A titre d'illustration, le prix d'une rame est compris entre 5 et 8 M€.</p> <p>Dans le premier programme d'acquisition, on retrouve les rames à 2 niveaux TER2N, qui circulent en Maurienne en hyper pointe.</p> <p>Puis les trains 72 500 et 73 500 sur Grenoble - Gap, l'étoile stéphanoise ou l'ouest lyonnais.</p> <p>Plus récemment, de nouveaux automoteurs de type Bombardier type AGC et BBGC circulent entre Grenoble et Chambéry .</p> <p>En vallée de Maurienne, circulent deux types de matériels plus anciens mais rénovés: les rames CORAIL réversibles sur les trajets en relation avec Lyon et les Z2 entre Chambéry et Modane.</p>		X
	usager	24/11/2011	Y'a-t-il du nouveau matériel envisagé sur la ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane pour le service 2012 ?	La SNCF précise que les trains en relations avec Lyon seront assurés en matériel CORAIL et que les trains Chambéry - Modane seront réalisés en Z2, comme actuellement.		X

Comité de ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane						
4.Information	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Information en situation normale	Syndicat cheminot	24/11/2011	Que représente le système CATI TER ? Sera-t-il déployé dans toutes les gares de la ligne ? Prévoir que le déploiement débute à St Avre, où le besoin d'information est d'autant plus important que les horaires de présence humaine en gare sont faibles.	Ce système, qui sera installé sur l'ensemble des gares de la ligne, permettra d'informer les voyageurs en temps réel sur les horaires de circulation et les retards.		X
5.Infrastructure et projets	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
6.Gares, points d'arrêt et abords	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
7.Intermodalité	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Coordination des offres	Usager	08/03/2011	Quelles sont les règles appliquées sur les correspondances TER entre les trains et les autocars ?	Un car part 5 mn après l'arrivée théorique du train, et le train part 10 mn après l'arrivée théorique du car.		X
	Association	24/10/2011	On constate peu de rabattement des offres de transport public du conseil général de Savoie sur le TER, alors qu'il y a plus d'offre en correspondance sur le TGV.	Le Conseil général de Savoie précise que son offre est aujourd'hui avant tout organisée pour répondre aux flux touristiques, drainés principalement par les lignes à grande vitesse. Le conseil général a expérimenté une ligne de rabattement sur Saint Pierre d'Albigny, avec une fréquentation faible. La complémentarité du réseau TER avec le réseau départemental est une piste de progrès à travailler pour le service 2013.	X	
Orientation politique et projet	Usager	08/03/2011	Quelles sont les règles de circulation à bord des TER que doivent respecter les voyageurs avec un vélo ?	Le voyage à bord des autocars TER en vélo n'est pas autorisé. Dans les trains, il est déconseillé de circuler avec un vélo en heure de pointe, le contrôleur peut refuser la montée s'il juge que le taux d'occupation maximal est atteint. Pour faciliter les déplacements sur les différents modes, la Région pilote en partenariat avec la SNCF la politique TER + vélo, qui consiste à équiper les gares de consignes à vélo pour faciliter le stationnement pour les 2 roues et favoriser des accords avec les agglomérations de taille importante pour la mise en place de vélos stations.		X
	Association	24/10/2011	La Région est-elle impliquée dans la réalisation de PDE-PDIE avec les zones d'activités près des gares ?	<u>Réponse post comité de ligne:</u> La Région soutient la réalisation de plans de déplacements concernant un ensemble d'employeurs dans le cadre d'une démarche collective, à proximité ou non des gares. Le projet doit correspondre à une démarche collective portée par un interlocuteur unique, et peut concerner des employeurs publics et/ou privés appartenant aux catégories suivantes (les collectivités territoriales et leurs groupements, les syndicats professionnels et les chambres consulaires, les associations...) Plus d'informations et contact http://www.rhonealpes.fr/125-plan-de-deplacement-entreprise.htm		X

Comité de ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane						
8.Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Année 2011						
Fréquence/Périodicité	Usagers	08/03/2011	Pourquoi le niveau de desserte est-il si faible en fin de semaine ? L'absence d'offre TER pénalise les politiques culturelles, sportives et de tourisme.	L'élaboration du service TER est effectuée dans le cadre d'une contrainte financière très forte. Le cahier des charges de la Région à la SNCF a été de maintenir les fonctionnalités du TER, dans un contexte délicat puisque le cadencement généralisé a des conséquences économiques fortes sur des lignes structurantes du réseau, comme Lyon - Bourg en Bresse ou Lyon - Grenoble. Etoffer l'offre en fin de semaine représente un enjeu fort pour le TER dans les années à venir.		X
Horaires et temps de trajet	Formulaire électronique	08/03/2011	Les horaires de trains correspondent rarement aux horaires de travail standards. Pour exemple, le départ de Chambéry est à 17h13 ce qui est pénalisant pour une fin de journée à 17h00. Peut-on envisager de le décaler après 17h15 ?	<u>Réponse apportée post Comité de ligne</u> Dans un système cadencé, les trains circulent aux horaires des sillons attribués par RFF.		X
	Elus	08/03/2011	Les horaires 2011 ne sont pas à la hauteur des attentes locales. Pourquoi de tels changements ? Peuvent-ils encore évoluer ?	Les évolutions de desserte du réseau TER Rhône-Alpes pour le service 2011 sont la conséquence directe de la mise en service de la ligne du Haut-Bugey. Cette dernière permet au TGV Paris – Genève un gain de temps de parcours de 18 minutes, mais a obligé en parallèle à modifier 40 % des horaires des TER Rhône-Alpes, afin de permettre l'insertion des TGV sur la section Bellegarde – Genève, et d'assurer des correspondances TGV – TER efficaces en gare de Bellegarde. Pour ce faire, cela a nécessité la modification des horaires de l'étoile d'Annemasse ainsi que ceux de Lyon–Chambéry. Cette réorganisation a touché en cascade les vallées savoyardes de Maurienne et de Tarentaise, puisqu'une partie de la desserte était réalisée en continuité des trains Lyon – Chambéry. Par ailleurs, le calendrier d'instruction ferroviaire ne permet plus de procéder à des modifications pour le service 2011.		X
Politique d'arrêts	Usager / Associations / Elus / formulaire électronique	08/03/2011	Pourquoi y 'a-t-il une diminution du nombre d'arrêts à Epierre, Aiguebelle et Chamousset ? Le niveau de desserte devient très faible, et ce alors qu'il n'y a eu aucune concertation en 2011 sur le sujet ?	Par application du catalogue de sillon, les trains assurés en relation avec Lyon ne desservent pas ces gares.		X
Correspondances	Usager	08/03/2011	Pourquoi n'est-il plus possible le matin de se rendre à Albertville pour les Mauriennais ?	La correspondance n'est plus possible pour cause de déplacement de l'horaire d'un train le matin en Tarentaise. <u>Le rétablissement de ce train fait partie des demandes reprises dans la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne de Tarentaise du printemps.</u> <u>Le service 2012 permet de réaliser ce trajet le lundi, par la mise en place d'un autocar assurant une correspondance à St Pierre d'Albigny pour arrivée à Albertville vers 7h30, notamment utiles pour les scolaires internes.</u>	X	

Comité de ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane						
8.Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Année 2012						
Fréquence/Périodicité	Usagers	28/02/2011	Le sillon du train périurbain est proposé par RFF chaque heure. Quelles sont les raisons pour lesquelles il n'a pas été davantage utilisé ?	Dans le cadre de la construction des horaires, RFF propose deux types de trains : des trains omnibus à l'heure et des trains de maillage régional aux deux heures, ne desservant pas toutes les gares et en relation avec Lyon. Les gares non desservies sont choisies sur la base de la fréquentation. La Région essaye de répondre à tous les besoins avec deux types de fonctionnalités : la desserte tournée vers Chambéry, et celle tournée vers Lyon.		X
	Association	08/03/2011	Quelles sont les possibilités pour une offre TER le dimanche plus tardive qu'un départ de Modane à 16h ?	= > Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne d'automne. La SNCF répond qu'elle ne dispose pas du parc de matériel suffisant pour permettre une amélioration de l'offre.		X
			Il est difficile pour les mauriennais qui se rendent à Chambéry le samedi pour le travail ou le loisir de rentrer durant l'après-midi. Est-il possible de faire circuler le samedi et ainsi de rendre quotidien le train au départ de Chambéry à 16h10, puisque le suivant est deux heures après ?	= > Cette demande est reprise dans le cadrage fonctionnel que la Région a transmis à la SNCF pour le service 2013	X	
	Syndicat de cheminot	08/03/2011	Le train au départ de Chambéry à 20h08 permettrait la correspondance sur le TGV au départ de Paris à 16h50. Pourquoi ce train circule à 20h16 seulement le vendredi et le dimanche ?	= > Cette demande est reprise dans le cadrage fonctionnel que la Région a transmis à la SNCF pour le service 2013	X	
	Elus	24/10/2011	La desserte le dimanche est insuffisante.	= > Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes pour le service 2013.	X	
Horaires et temps de trajet	Usagers	08/03/2011	Pourquoi les trains dit accélérés ne mettent que 5 mn de moins que les trains omnibus, alors qu'ils s'arrêtent moins souvent ? Est-il possible de les faire circuler 5 mn plus tôt au départ de Modane ?	La différence s'explique par les caractéristiques du matériel. Les trains en relation avec Lyon sont réalisés avec des rames Corail réversibles, qui ont des capacités d'accélération et de freinage différentes des Z2 utilisées sur les trains omnibus. L'horaire de circulation des trains respecte la trame horaire établie par RFF.		X
	Association	24/10/2011	Les retours depuis Chambéry en milieu de journée pour les gares de Epierre, Aiguebelle et Chamousset sont à améliorer.	= > Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes pour le service 2013.	X	
	usagers	24/10/2011	Est-il possible de rétablir l'horaire au départ de Chambéry à 14h08 en vigueur en 2011, plus intéressant pour les 1/2 journées que le départ 15h04 en 2012.	Ce changement d'horaire est expliqué par les plages travaux. = > Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes pour le service 2013.	X	

Comité de ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane						
8.Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Année 2012						
Politique d'arrêts	Usagers	28/02/2011	Pourquoi ne recourez-vous pas davantage aux arrêts dérogatoires de la trame RFF ?	<p>Proposer des arrêts supplémentaires sur les trains en relation avec Lyon peut mettre en difficulté la mission recherchée de relation avec Lyon, puisque trois difficultés dans l'exploitation se conjuguent : le positionnement en étoile de la gare de Chambéry avec de multiples trains, la section en voie unique entre Saint André le Gaz et Chambéry et enfin l'insertion dans le noeud ferroviaire lyonnais très encombré. Tout décalage de ces horaires peut possiblement se heurter à l'une de ces difficultés. C'est la raison pour laquelle le respect des horaires du catalogue de sillons est recherché.</p> <p>Depuis quelques années, il y a une évolution du système ferroviaire : dans les règles fixées, RFF attribue prioritairement les sillons qui respectent la trame horaire (politique de desserte, respect des horaires...). Tous les trains pour lesquels on constate des dérogations (décalage de quelques minutes, arrêts supplémentaires relevant d'un décalage...) ne seront attribués que dans un second temps, avec le risque de ne pas l'être.</p>		X
	Usager / Associations / Elus	08/03/2011	Quelles sont les perspectives de desserte des gares de Epierre, Chamousset et Aiguebelle ?	<p>La Région a demandé à la SNCF de mener des études pour procéder à des arrêts complémentaires dans ces gares, aux horaires fournis par les associations d'usagers.</p> <p>Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes établie au printemps. Mise en service lors du service 2012 de 2 arrêts supplémentaires à Aiguebelle permettant un aller-retour avec Chambéry en heures de pointes. Les gares d'Epierre et Chamousset disposent en 2012 d'un léger complément d'offre en mode routier.</p>		X
	Association	24/10/2011	Un aller-retour sur Aiguebelle en plus pour 2012 aux horaires de travail représente une amélioration. Mais les voyageurs souhaitent que davantage d'arrêts soient proposés. Comment faire ?	La SNCF indique que les arrêts sont effectués sur tous les trains Chambéry - Modane qui circulent avec un matériel de type Z2. Il n'est pas possible de recourir à davantage d'arrêts dérogatoires dans des gares où la longueur de quai est insuffisante pour le matériel CORAIL.		X
			Les arrêts hors quai existent (Lépin le lac par exemple), précédés d'un message sonore du contrôleur qui indique que seules certaines rames permettent l'accès ou la sortie. Pourquoi ce système ne peut-il pas être reconduit sur les petites gares de Maurienne ?	La SNCF répond que la sécurité des voyageurs et du personnel reste un pilier essentiel de la politique de l'opérateur ferroviaire. Il est vrai que des situations exceptionnelles perdurent, mais l'objectif est de baisser chaque année le nombre d'arrêts ferroviaires effectués hors quais.		X
			Les associations de voyageurs expriment leur scepticisme sur l'impact sécurité des arrêts hors quai. Elles souhaitent disposer des chiffres relatifs aux accidents ainsi que la longueur des quais de l'ensemble des gares desservies entre Lyon et Modane.	La SNCF répond que les statistiques d'accidents ne sont pas diffusables. Des éléments de réponses complémentaires seront apportés lors du prochain Comité de ligne.	X	
	Usagers / Elus	24/10/2011	Il est difficile de relier en train les gares de Maurienne et de Tarentaise. Une amélioration est-elle envisageable ?	= > Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes pour le service 2013.	X	

Comité de ligne Chambéry - Saint Jean de Maurienne - Modane						
9.Politique de tarification	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Politique régionale de tarification TER	Association	24/10/2011	Est-il prévu une chaîne de transport public partenariale, avec une tarification adaptée, pour permettre un accès en transport public aux étapes du Tour de France 2012 ?	La Région Rhône Alpes et la SNCF établissent conjointement un plan d'action clientèle, qui décline les offres promotionnelles en lien avec le TER. Le Tour de France n'est pas retenu dans la liste des actions 2012. Toutefois, une campagne de communication sur le thème "Allez y en TER" sera organisée, notamment dans les gares, pour promouvoir l'étape du 13 juillet au départ de Saint Jean de Maurienne pour Annonay.		X
10.Distribution et billettique	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
11.Organisation du comité de ligne	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos